

RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

COMPTE DE RESULTAT		France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		0	0	0	0
Production vendue biens		0	0	0	0
Production vendue services		146 241	0	146 241	179 554
Chiffres d'affaires nets		146 241	0	146 241	179 554
Production stockée				0	0
Production immobilisée				0	0
Subventions d'exploitation				72	74
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				1 088	3 234
Autres produits				157	58
Total des produits d'exploitation (I)				147 557	182 919
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				0	0
Variation de stock (marchandises)				0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				0	0
Autres achats et charges externes				63 500	69 649
Impôts, taxes et versements assimilés				2 920	3 534
Salaires et traitements				13 390	13 679
Charges sociales				6 634	6 184
Dotations d'exploitation	sur immobilisations			0	0
	Dotations aux amortissements			0	0
	Dépréciations			0	0
	Sur actif circulant : dépréciations			447	1 211
Pour risques et charges : dotations aux provisions				489	900
Autres charges				466	6
Total des charges d'exploitation (II)				87 847	95 162
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				59 711	87 757
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				0	7
Produits financiers de participations				1 084	891
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				4 415	246
Autres intérêts et produits assimilés				127	1
Reprises sur provisions et transferts de charges				0	281
Différences positives de change				0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
Total des produits financiers (V)				5 625	1 419
Dotations financières aux amortissements et provisions				231	7
Intérêts et charges assimilées				1 079	1 440
Différences négatives de change				0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
Total des charges financières (VI)				1 310	1 447
RÉSULTAT FINANCIER				4 316	-28
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				64 026	87 722

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	20
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	21
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	109	509
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	494
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	109	1 003
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-109	-981
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	957	1 522
Impôts sur les bénéfices (X)	16 318	21 280
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	153 183	184 359
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	106 540	120 421
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	46 642	63 939

AMUNDI IMMOBILIER

**Société par actions simplifiée au capital de 16 684 660 euros
91-93 Boulevard Pasteur- 75730 PARIS CEDEX 15
315 429 837 RCS PARIS**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 18 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin,

- AMUNDI, société anonyme ayant son siège social située au 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 314 222 902,

Et

- AMUNDI ASSET MANAGEMENT, société par actions simplifiée située au 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452,

Agissant en qualité d'Associés d'AMUNDI IMMOBILIER (la « **Société** »):

Décident de prendre les décisions suivantes aux termes du présent acte relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et affectation du résultat,

PREMIERE DECISION

Les Associés, après lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, déclarent approuver le bilan et les comptes de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sur proposition du Président, les Associés décident d'affecter le résultat distribuable, comprenant le bénéfice de l'exercice pour 46 642 263,13 euros, augmenté du report à nouveau de 19 147 292,13 euros, soit au total 65 789 555,26 euros, de la façon suivante :

- Distribution d'un dividende de 53,11 euros par action, soit au total 46 638 015,40 euros ;
- Affectation du solde, soit 19 151 539,86 euros, en report à nouveau.

Les dividendes par action mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40 %*	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40 %*
2020	71,87 €	71,87 €	0
2021	64,76 €	64,76 €	0
2022	72,81 €	72,81 €	0

(*) (Article 158 – 3 – 2 du CGI).

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Extrait certifié conforme
Par le Président de la SAS
Monsieur Dominique Carrel-Billiard





Document certifié conforme
par le Président de la SAS
Monsieur Dominique CARREL-BILLIARD

Immobilier

AMUNDI IMMOBILIER RAPPORT ANNUEL 2023

Exercice clos le 31 décembre 2023

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT



Rapport du Commissaire aux Comptes comprenant les Etats financiers

Amundi Immobilier

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux associés
Amundi Immobilier
91 boulevard Pasteur
75015 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amundi Immobilier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 mai 2024

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Laurent Tavernier

Laurent Tavernier

AMUNDI IMMOBILIER

91 BOULEVARD PASTEUR 75015 PARIS

**Etats financiers en milliers d'euros au
31 décembre 2023**

Sommaire

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
RESULTAT	6
Compte de résultat (en liste)	7
Compte de résultat (suite)	8
ANNEXE	9
Commentaires	10
Principes et méthodes comptables	12
Etat de l'actif immobilisé	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Charges et produits exceptionnels	20
Variation des capitaux propres	21
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	22
Effectif moyen	23
Situation fiscale différée et latente	24
Liste des filiales et participations	25
Charges à payer	26
Produits à recevoir	27
Actifs réalisables et passif	28
Détail des charges constatée	29

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	752	752	0	0
Fonds commercial	14 523	0	14 523	14 523
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 296	772	14 523	14 523
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4	4	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	4	4	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	16 125	3 610	12 515	12 431
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	122 311	0	122 311	113 353
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	138 436	3 610	134 826	125 784
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	153 737	4 387	149 350	140 308
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	2 368	0	2 368	797
Clients et comptes rattachés	34 478	432	34 046	65 692
Autres créances	26 159	1 052	25 107	22 506
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	60 637	1 484	59 153	88 198
Valeurs mobilières de placement	182	11	172	176
dont actions propres:				
Disponibilités	1 046	0	1 046	1 637
TOTAL Disponibilités	1 228	11	1 218	1 813
Charges constatées d'avance	262	0	262	164
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	64 495	1 495	63 000	90 972
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (IV)	0		0	0
Ecart de conversion actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	218 232	5 882	212 350	231 280

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel dont versé : 16 685	16 685	16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833	14 833
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	1 668	1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597	597
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	3 735	3 735
TOTAL Réserves	6 000	6 000
Report à nouveau	19 147	19 146
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	46 642	63 939
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	103 307	120 602
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	825	980
Provisions pour charges	1 060	1 174
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 885	2 154
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 189	25 918
Emprunts et dettes financières dont emprunts participatifs : 0 divers	0	3
TOTAL Dettes financières	38 189	25 921
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	417
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 738	38 527
Dettes fiscales et sociales	17 518	17 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	20 713	26 158
TOTAL Dettes d'exploitation	68 969	82 186
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	107 158	108 523
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	212 350	231 280

Résultat de l'exercice en centimes 46 642 263,13

Total du bilan 212 350 085,52

RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

COMPTE DE RESULTAT		France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		0	0	0	0
Production vendue biens		0	0	0	0
Production vendue services		146 241	0	146 241	179 554
Chiffres d'affaires nets		146 241	0	146 241	179 554
Production stockée				0	0
Production immobilisée				0	0
Subventions d'exploitation				72	74
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				1 088	3 234
Autres produits				157	58
Total des produits d'exploitation (I)				147 557	182 919
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				0	0
Variation de stock (marchandises)				0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				0	0
Autres achats et charges externes				63 500	69 649
Impôts, taxes et versements assimilés				2 920	3 534
Salaires et traitements				13 390	13 679
Charges sociales				6 634	6 184
Dotations d'exploitation	sur immobilisations			0	0
	Dotations aux amortissements			0	0
	Dépréciations			0	0
	Sur actif circulant : dépréciations			447	1 211
Pour risques et charges : dotations aux provisions				489	900
Autres charges				466	6
Total des charges d'exploitation (II)				87 847	95 162
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				59 711	87 757
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				0	7
Produits financiers de participations				1 084	891
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				4 415	246
Autres intérêts et produits assimilés				127	1
Reprises sur provisions et transferts de charges				0	281
Différences positives de change				0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
Total des produits financiers (V)				5 625	1 419
Dotations financières aux amortissements et provisions				231	7
Intérêts et charges assimilées				1 079	1 440
Différences négatives de change				0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
Total des charges financières (VI)				1 310	1 447
RÉSULTAT FINANCIER				4 316	-28
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				64 026	87 722

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	20
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	<i>0</i>	<i>21</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	109	509
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	494
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>109</i>	<i>1 003</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-109	-981
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	957	1 522
Impôts sur les bénéfices (X)	16 318	21 280
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	153 183	184 359
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	106 540	120 421
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	46 642	63 939

ANNEXE

Commentaires

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'établissent à 103 307 milliers d'euros au 31 décembre 2023 contre 120 602 milliers d'euros au 31 décembre 2022

L'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2023 constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 63 939 milliers d'euros augmenté du report à nouveau de 19 146 milliers d'euros soit une somme distribuable de 83 085 milliers d'euros décide :

- de distribuer un dividende de 72,81 euros par action au titre de l'exercice 2022 soit 63 937 milliers d'euros,
- d'affecter le solde en report à nouveau 19 148 milliers d'euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Amundi RE Luxembourg a augmenté ses titres de 310 milliers d'euros.

PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION ET INTERESSEMENT

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi IT Services, Amundi Finance, Amundi ESR, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, Société Générale Gestion, BFT Investment Managers, CPRAM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion est constatée dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Au 31 décembre 2023, la participation constatée au titre de l'exercice 2023 s'élève à 468 milliers d'euros.

Une charge estimée correspondant à l'intéressement est constatée dans le compte de résultat au même titre que la participation.

Au 31 décembre 2023, l'intéressement constaté par la société représente un montant de 489 milliers d'euros.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole SA bénéficient des accords signés dans le cadre de l'« UES » de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les personnes assujetties établies en France et qui sont étroitement liées entre elles sur les plans financier, économique et de l'organisation peuvent demander à constituer un assujetti unique conformément à l'article 256 C du CGI. Ce régime optionnel de groupe TVA, ouvert à tous les secteurs d'activité économique, est applicable à partir du 1er janvier 2023.

Il vise à simplifier la gestion fiscale des groupes en permettant la neutralisation des transactions économiques intragroupes au regard de la TVA.

C'est dans ce contexte que le groupe Crédit Agricole a opté en octobre 2022 pour constituer un groupe TVA effectif à compter du 1er janvier 2023. Ce groupe dont l'assujetti unique est Crédit Agricole SA s'intitule ASU GROUPE TVA Crédit Agricole.

Amundi Immobilier a adhéré au Groupe TVA le 01/01/2023 pour la durée de l'option de 3 ans par signature de la convention Groupe TVA établie avec Crédit Agricole SA.

Amundi Immobilier avait préalablement fait part de son accord pour la constitution du Groupe TVA ainsi que pour la désignation de Crédit Agricole SA en tant que Représentant du Groupe TVA et accepté que Crédit Agricole SA en qualité de Représentant, exerce l'option pour la constitution du groupe TVA .

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

Règles et méthodes comptables

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers de Amundi Immobilier sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément aux dispositions du règlement comptable ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

La présentation des états financiers de Amundi Immobilier est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Règlements	Date de publication par l'Etat français	Date de 1ere application : exercices ouverts à compter du
N° 2023-05 du 10 Novembre 2023 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.	10/11/2023	2024
N° 2023-08 du 22 Novembre 2023 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.	22/11/2023	2023

L'application de ces nouveaux règlements n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation nette de l'entité sur la période.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le détail des autres provisions pour risques et charges figurant dans le tableau « provisions et dépréciations » se décompose comme suit :

- Provisions pour charges sociales sur actions 2020 - 2021 - 2022 - 2023 : 152 milliers d'euros

IMMOBILISATIONS

Amundi Immobilier applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Elle applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions de ce texte, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les comptes sociaux.

Le mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste « Fonds commercial » ; Il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en « Autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières... ».

Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Il n'y a pas eu d'impact sur le bilan lié à l'application de ce règlement.

* IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Installations et agencements	Linéaire	5 ans
Matériel d'informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 ans

* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les logiciels sont amortis sur une durée de trois ans en linéaire. Ces logiciels font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 12 mois. Les logiciels créés font quant à eux l'objet d'un amortissement dérogatoire sur l'exercice.

Le fonds de commerce enregistré pour une valeur de 14 523 milliers d'euros, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Au regard des résultats du test de dépréciation du fonds de commerce, il n'y a pas lieu de le déprécier.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût historique, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique

Afin de respecter les directives de la consolidation, les autres titres immobilisés ont été reclassés en Valeurs Mobilières de Placement.

L'information du tableau des filiales et participations concernant le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice en cours est fournie sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie d'une dépréciation afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

AVANTAGES AU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI – PLANS DE RETRAITE – REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Immobilier n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE, DE PRE-RETRAITE ET D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Amundi Immobilier a appliqué la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans le règlement ANC 2014-03.

Cette recommandation a été modifiée par l'ANC le 5 novembre 2021. Elle permet, pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, de déterminer la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de :

- soit la date de prise de service du membre du personnel
- soit la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation

En application de ce règlement, Amundi Immobilier provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques et selon la méthode dite des Unités de Crédits Projetés. Le calcul de cette charge est réalisé sur la base de la prestation future actualisée.

A compter de l'exercice 2021, Amundi Immobilier applique la détermination de la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation (i.e. convergence avec la décision IFRS IC d'avril 2021 portant sur IAS 19).

Le taux retenu pour le 31 décembre 2023 est de 3,61 % et l'engagement mesuré est de 2 576 milliers d'euros.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi Immobilier et les filiales de l'UES ont été signées. Depuis la mise en place du contrat, l'ensemble des versements effectués auprès de PREDICA ont été comptabilisés en résultat et sont donc venus en diminution de l'engagement mesuré.

Au 31 décembre 2023, les taux de sensibilité démontrent que :

- une variation de plus 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 5,71%,
- une variation de moins 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 6,17%

IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3.3 %.

CHARGES ET PRODUITS

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les intérêts ainsi que les commissions assimilées à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue de l'actionnaire unique.

INTEGRATION FISCALE

Amundi Immobilier est depuis le 1^{er} janvier 2010 dans le groupe fiscal Amundi.

Son résultat fiscal est de 46 M€. Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 16 M€ envers la société mère a été comptabilisée au bilan par contrepartie du résultat.

REGIME DE SOCIETE MERE

Amundi Immobilier est consolidé par Amundi et par Crédit Agricole SA.

COMPOSITION DU CAPITAL

La capital social au 31 décembre 2023 est constitué de 878 140 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 19 euros.

Au 31 décembre 2023 Amundi détient 878 139 actions, Amundi Asset Management 1 action.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi.

En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe Amundi .

IMMOBILISATIONS

Rubriques		Début d'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		15 296	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	4	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		4	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		15 815	0	310
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		113 353	0	470 577
TOTAL (IV)		129 168	0	470 887
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		144 468	0	470 887

Rubriques		Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	15 296	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst, agencements, aménagements des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Inst, agencements, aménagements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	4	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	4	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	16 125	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	461 618	122 311	0
TOTAL (IV)		0	461 618	138 436	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	461 618	153 737	0

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		772	0	0	772
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4	0	0	4
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		4	0	0	4
TOTAL GENERAL (I + II + III)		777	0	0	777

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception -nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle I	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Changement de méthode (1)	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litige	980	46	0	101	100	825
Frais de développement	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pensions	924	248	0		653	519
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	250	443	0	151	0	541
TOTAL (II)	2 154	737	0	252	753	1 885
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	3 383	227	0	0		3 610
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	296	185	0	0	49	432
Autres provisions pour dépréciations	1 076	3	0		0	1 062
TOTAL (III)	4 755	415	0	0	49	5 104
TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 909	1 152	0	252	802	6 989
Dont dotations et reprises d'exploitation		921		0	0	
Dont dotations et reprises financières		231		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence						0

(1) Au titre du changement de méthode comptable, Amundi Immobilier a ajusté sa provision relative à ses engagements de retraite en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021.

CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		122 311	1 004	121 307
Autres immos financières		0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		122 312	1 004	121 307
Clients douteux ou litigieux		296	296	0
Autres créances clients		34 182	34 182	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		202	202	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		63	63	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 161	2 161	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	107	107	0
Groupes et associés		22 189	22 189	0
Débiteurs divers		1 435	1 435	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		60 637	60 637	0
Charges constatées d'avance		262	262	0
TOTAL DES CREANCES		183 211	61 904	121 307
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		89	89	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		38 100	38 100	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		30 738	30 738	0	0
Personnel et comptes rattachés		7 877	7 877	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 557	4 557	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 726	4 726	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	357	357	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		15 892	15 892	0	0
Autres dettes		4 822	4 822	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		107 158	107 158	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		25 200	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Erreurs sur opérations de bourses	109	0
VNC - Titres de participations	0	0
Provision risques opérationnels	0	0
TOTAL	109	0

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et changement de méthode	Clôture
Capital social ou individuel	16 685						16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833						14 833
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 669						1 669
Réserves statutaires ou contractuelles	597						597
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	3 735						3 735
Report à nouveau	19 146				1		19 147
Résultat de l'exercice	63 939	46 642		63 937	-1		46 643
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	120 602	46 642	0	63 937	0	0	103 308

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	64 026	16 593	47 433
Résultat exceptionnel	-109	-28	-81
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-957	-247	-709
TOTAL	62 960	16 318	46 642

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Effectifs	Personnel salarié	Effectif mis à la disposition de l'entreprise
Effectif global	120	0
TOTAL	120	0

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		0
Subventions d'investissement		0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	0	0
Total passif d'impôt futur	0	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Participation des salariés	690	856
Autres négociations RH		
Provisions pour retraites et obligations similaires	519	924
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	225	332
Bonus	4 620	3 589
Provision contrat génération	185	257
Provisions pour risques		150
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux normal	5 720	5 184
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux long terme	519	924
Total actif d'impôt futur au taux normal de l'exercice (1)	1 477	1 339
Total actif d'impôt futur au taux Long Terme (2)	134	239
Situation nette	1 611	1 577

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
(2) Taux Long terme	25,83%	25,83%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Devises	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice	Observations
					Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés(1) (2)												
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société) *												
Amundi Real Estate Italia SGR SPA	EUR	9 200	5 128	70%	12 040	12 040	0	0	4 838	1 567		Comptes au 31/12/2022
Amundi Real Estate Luxembourg	EUR	30	8	100%	135	0	280	0	10	-13		Comptes au 31/12/2022
Amundi Investments Maroc	MAD	15 982	0	100%	3 189	0		0	503	-2 798		Comptes au 31/12/2022
Participations (10 à 50% du capital)												
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.												
Filiales françaises (ensemble)												
Filiales étrangères (ensemble) (3)												
Participations dans des sociétés françaises												
Participations dans des sociétés étrangères												

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 5) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

DETAIL DES CHARGES A PAYER en K€

Charges à payer	Montant
FOURN_FNP_PO	6 823
DIVERS CHARGES A PAYER	65
PART A L EFFORT DE CONSTRUCTION	-59
PROVISION CONTRIB ECO TERRITORIALE	-107
	0
PERSO DETTES PROV PARTIC SALARIES	622
PERSO AUTRES CHARGES A PAYER	920
CHARGES SUR BONUS PROVISIONNES	1 404
	0
DETTES PROVISIONS CONGES PAYES	2 476
PERSO DETTES PROV SUR BONUS	2 464
Provisions JRS	110
PERSO PROV BONUS DIFFERE	479
CHARGES PROV BONUS DIFFERES	273
CH SOC SUR PROV SALAIRES	1 566
ORGANIC A PAYER	223
PART A L EFFORT DE CONSTRUCTION	115
AUTRES CHARGES A PAYER ORGANISMES SOCIAUX	258
FOURN_FNP_GL	9
PERSO CHARGE A PAYERCET PERCO	140
Provision Taxe sur les salaires	141
Fournisseurs_FNP_PNB_TR	21 177
CHARGES A PAYER REFACTURATION PLAN D ATTRIBUTI	583
IC Emprunts Court Terme	12
PERSO DETTES PROV INTERESSEMENT	667
INDEMNISATION A PAYER GTVA	40
FOURN_FNP_SAD	414
TOTAL	40 814

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR en K€

Produits à recevoir	Montant
ORG SOC PRDTS A RECEVOIR	5
DIVERS PRDTS A RECEVOIR	1 086
CLIENTS_PRODUIITS NON FACTURES_TR	21 200
IC SUR PRÊTS ET EMPRUNTS LT CREANCE	1 004
INDEMNISATION A RECEVOIR GTVA	150
TOTAL	23 445

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Situation financière à court terme

31/12/2023			
Libellé	Exercice N	Correction - à plus d'un an	Exercice N-1
Actif réalisable et disponible (à un an au plus)			
Créances rattachées à des participations	0		0
Prêts	122 311	8 958	113 353
Autres immobilisations financières	0		0
Avances et acomptes versés sur commandes	2 368		797
Créances clients et comptes rattachés	34 046		65 692
Autres créances	25 107		22 506
Capital souscrit - appelé, non versé	0		0
Sous total 1	183 832		202 348
Valeurs mobilières de placement	172		176
Disponibilités	1 046		1 637
Sous total 2	1 218		1 813
Actif réalisable et disponible	185 050		204 161

Libellé	Exercice N	Correction - à plus d'un an	Exercice N-1
Passif exigible (à un an au plus)			
Emprunts obligataires convertibles	0		0
Autres emprunts obligataires	0		0
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)	38 189		25 918
Emprunt et dettes financières divers	0		3
Avances reçues sur commandes en cours (hors acomptes / travaux en cours)	0		417
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 738		38 527
Dettes fiscales et sociales (hors obligations cautionnées)	17 518		17 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0		0
Autres dettes	20 713		26 158
Sous total 3	107 158		108 523
Passif exigible	107 158		108 523

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CH CONSTATEES D AVANCE	262 024	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	262 024	0	0

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Immobilier

Société par Actions Simplifiée au capital social de 16 684 660 euros.

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30 - Site Internet : www.amundi-immobilier.com

Siren :315 429 837 RCS Paris - Siret :31542983700067 - Code APE : 6630 Z Société de

Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers)

le 26 juin 2007 n° GP 07000033

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

AMUNDI IMMOBILIER

91 BOULEVARD PASTEUR 75015 PARIS

**Etats financiers en milliers d'euros au
31 décembre 2023**

Sommaire

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
RESULTAT	6
Compte de résultat (en liste)	7
Compte de résultat (suite)	8
ANNEXE	9
Commentaires	10
Principes et méthodes comptables	12
Etat de l'actif immobilisé	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Charges et produits exceptionnels	20
Variation des capitaux propres	21
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	22
Effectif moyen	23
Situation fiscale différée et latente	24
Liste des filiales et participations	25
Charges à payer	26
Produits à recevoir	27
Actifs réalisables et passif	28
Détail des charges constatée	29

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	752	752	0	0
Fonds commercial	14 523	0	14 523	14 523
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 296	772	14 523	14 523
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4	4	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	4	4	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	16 125	3 610	12 515	12 431
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	122 311	0	122 311	113 353
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	138 436	3 610	134 826	125 784
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	153 737	4 387	149 350	140 308
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	2 368	0	2 368	797
Clients et comptes rattachés	34 478	432	34 046	65 692
Autres créances	26 159	1 052	25 107	22 506
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	60 637	1 484	59 153	88 198
Valeurs mobilières de placement	182	11	172	176
dont actions propres:				
Disponibilités	1 046	0	1 046	1 637
TOTAL Disponibilités	1 228	11	1 218	1 813
Charges constatées d'avance	262	0	262	164
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	64 495	1 495	63 000	90 972
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (IV)	0		0	0
Ecart de conversion actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	218 232	5 882	212 350	231 280

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel dont versé : 16 685	16 685	16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833	14 833
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	1 668	1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597	597
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	3 735	3 735
TOTAL Réserves	6 000	6 000
Report à nouveau	19 147	19 146
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	46 642	63 939
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	103 307	120 602
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	825	980
Provisions pour charges	1 060	1 174
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 885	2 154
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 189	25 918
Emprunts et dettes financières dont emprunts participatifs : 0 divers	0	3
TOTAL Dettes financières	38 189	25 921
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	417
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 738	38 527
Dettes fiscales et sociales	17 518	17 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	20 713	26 158
TOTAL Dettes d'exploitation	68 969	82 186
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	107 158	108 523
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	212 350	231 280

Résultat de l'exercice en centimes 46 642 263,13

Total du bilan 212 350 085,52

ANNEXE

Commentaires

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'établissent à 103 307 milliers d'euros au 31 décembre 2023 contre 120 602 milliers d'euros au 31 décembre 2022

L'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2023 constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 63 939 milliers d'euros augmenté du report à nouveau de 19 146 milliers d'euros soit une somme distribuable de 83 085 milliers d'euros décide :

- de distribuer un dividende de 72,81 euros par action au titre de l'exercice 2022 soit 63 937 milliers d'euros,
- d'affecter le solde en report à nouveau 19 148 milliers d'euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Amundi RE Luxembourg a augmenté ses titres de 310 milliers d'euros.

PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION ET INTERESSEMENT

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi IT Services, Amundi Finance, Amundi ESR, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, Société Générale Gestion, BFT Investment Managers, CPRAM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion est constatée dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Au 31 décembre 2023, la participation constatée au titre de l'exercice 2023 s'élève à 468 milliers d'euros.

Une charge estimée correspondant à l'intéressement est constatée dans le compte de résultat au même titre que la participation.

Au 31 décembre 2023, l'intéressement constaté par la société représente un montant de 489 milliers d'euros.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole SA bénéficient des accords signés dans le cadre de l'« UES » de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les personnes assujetties établies en France et qui sont étroitement liées entre elles sur les plans financier, économique et de l'organisation peuvent demander à constituer un assujetti unique conformément à l'article 256 C du CGI. Ce régime optionnel de groupe TVA, ouvert à tous les secteurs d'activité économique, est applicable à partir du 1er janvier 2023.

Il vise à simplifier la gestion fiscale des groupes en permettant la neutralisation des transactions économiques intragroupes au regard de la TVA.

C'est dans ce contexte que le groupe Crédit Agricole a opté en octobre 2022 pour constituer un groupe TVA effectif à compter du 1er janvier 2023. Ce groupe dont l'assujetti unique est Crédit Agricole SA s'intitule ASU GROUPE TVA Crédit Agricole.

Amundi Immobilier a adhéré au Groupe TVA le 01/01/2023 pour la durée de l'option de 3 ans par signature de la convention Groupe TVA établie avec Crédit Agricole SA.

Amundi Immobilier avait préalablement fait part de son accord pour la constitution du Groupe TVA ainsi que pour la désignation de Crédit Agricole SA en tant que Représentant du Groupe TVA et accepté que Crédit Agricole SA en qualité de Représentant, exerce l'option pour la constitution du groupe TVA .

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

Règles et méthodes comptables

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers de Amundi Immobilier sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément aux dispositions du règlement comptable ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

La présentation des états financiers de Amundi Immobilier est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Règlements	Date de publication par l'Etat français	Date de 1ere application : exercices ouverts à compter du
N° 2023-05 du 10 Novembre 2023 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.	10/11/2023	2024
N° 2023-08 du 22 Novembre 2023 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.	22/11/2023	2023

L'application de ces nouveaux règlements n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation nette de l'entité sur la période.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le détail des autres provisions pour risques et charges figurant dans le tableau « provisions et dépréciations » se décompose comme suit :

- Provisions pour charges sociales sur actions 2020 - 2021 - 2022 - 2023 : 152 milliers d'euros

IMMOBILISATIONS

Amundi Immobilier applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Elle applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions de ce texte, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les comptes sociaux.

Le mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste « Fonds commercial » ; Il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en « Autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières... ».

Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Il n'y a pas eu d'impact sur le bilan lié à l'application de ce règlement.

* IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Installations et agencements	Linéaire	5 ans
Matériel d'informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 ans

* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les logiciels sont amortis sur une durée de trois ans en linéaire. Ces logiciels font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 12 mois. Les logiciels créés font quant à eux l'objet d'un amortissement dérogatoire sur l'exercice.

Le fonds de commerce enregistré pour une valeur de 14 523 milliers d'euros, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Au regard des résultats du test de dépréciation du fonds de commerce, il n'y a pas lieu de le déprécier.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût historique, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique

Afin de respecter les directives de la consolidation, les autres titres immobilisés ont été reclassés en Valeurs Mobilières de Placement.

L'information du tableau des filiales et participations concernant le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice en cours est fournie sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie d'une dépréciation afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

AVANTAGES AU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI – PLANS DE RETRAITE – REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Immobilier n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE, DE PRE-RETRAITE ET D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Amundi Immobilier a appliqué la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans le règlement ANC 2014-03.

Cette recommandation a été modifiée par l'ANC le 5 novembre 2021. Elle permet, pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, de déterminer la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de :

- soit la date de prise de service du membre du personnel
- soit la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation

En application de ce règlement, Amundi Immobilier provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques et selon la méthode dite des Unités de Crédits Projetés. Le calcul de cette charge est réalisé sur la base de la prestation future actualisée.

A compter de l'exercice 2021, Amundi Immobilier applique la détermination de la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation (i.e. convergence avec la décision IFRS IC d'avril 2021 portant sur IAS 19).

Le taux retenu pour le 31 décembre 2023 est de 3,61 % et l'engagement mesuré est de 2 576 milliers d'euros.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi Immobilier et les filiales de l'UES ont été signées. Depuis la mise en place du contrat, l'ensemble des versements effectués auprès de PREDICA ont été comptabilisés en résultat et sont donc venus en diminution de l'engagement mesuré.

Au 31 décembre 2023, les taux de sensibilité démontrent que :

- une variation de plus 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 5,71%,
- une variation de moins 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 6,17%

IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3.3 %.

CHARGES ET PRODUITS

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les intérêts ainsi que les commissions assimilées à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue de l'actionnaire unique.

INTEGRATION FISCALE

Amundi Immobilier est depuis le 1^{er} janvier 2010 dans le groupe fiscal Amundi.

Son résultat fiscal est de 46 M€. Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 16 M€ envers la société mère a été comptabilisée au bilan par contrepartie du résultat.

REGIME DE SOCIETE MERE

Amundi Immobilier est consolidé par Amundi et par Crédit Agricole SA.

COMPOSITION DU CAPITAL

La capital social au 31 décembre 2023 est constitué de 878 140 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 19 euros.

Au 31 décembre 2023 Amundi détient 878 139 actions, Amundi Asset Management 1 action.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi.

En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe Amundi .

IMMOBILISATIONS

Rubriques		Début d'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		15 296	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	4	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		4	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		15 815	0	310
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		113 353	0	470 577
TOTAL (IV)		129 168	0	470 887
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		144 468	0	470 887

Rubriques		Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	15 296	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst, agenc, aménag ts des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Inst, agenc, aménag ts divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	4	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	4	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	16 125	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	461 618	122 311	0
TOTAL (IV)		0	461 618	138 436	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	461 618	153 737	0

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		772	0	0	772
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4	0	0	4
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		4	0	0	4
TOTAL GENERAL (I + II + III)		777	0	0	777

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception -nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle I	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Changement de méthode (1)	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litige	980	46	0	101	100	825
Frais de développement	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pensions	924	248	0		653	519
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	250	443	0	151	0	541
TOTAL (II)	2 154	737	0	252	753	1 885
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	3 383	227	0	0		3 610
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	296	185	0	0	49	432
Autres provisions pour dépréciations	1 076	3	0		0	1 062
TOTAL (III)	4 755	415	0	0	49	5 104
TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 909	1 152	0	252	802	6 989
Dont dotations et reprises d'exploitation		921		0	0	
Dont dotations et reprises financières		231		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence						0

(1) Au titre du changement de méthode comptable, Amundi Immobilier a ajusté sa provision relative à ses engagements de retraite en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021.

CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		122 311	1 004	121 307
Autres immos financières		0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		122 312	1 004	121 307
Clients douteux ou litigieux		296	296	0
Autres créances clients		34 182	34 182	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		202	202	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		63	63	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 161	2 161	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	107	107	0
Groupes et associés		22 189	22 189	0
Débiteurs divers		1 435	1 435	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		60 637	60 637	0
Charges constatées d'avance		262	262	0
TOTAL DES CREANCES		183 211	61 904	121 307
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		89	89	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		38 100	38 100	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		30 738	30 738	0	0
Personnel et comptes rattachés		7 877	7 877	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 557	4 557	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 726	4 726	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	357	357	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		15 892	15 892	0	0
Autres dettes		4 822	4 822	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		107 158	107 158	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		25 200	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Erreurs sur opérations de bourses	109	0
VNC - Titres de participations	0	0
Provision risques opérationnels	0	0
TOTAL	109	0

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et changement de méthode	Clôture
Capital social ou individuel	16 685						16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833						14 833
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 669						1 669
Réserves statutaires ou contractuelles	597						597
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	3 735						3 735
Report à nouveau	19 146				1		19 147
Résultat de l'exercice	63 939	46 642		63 937	-1		46 643
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	120 602	46 642	0	63 937	0	0	103 308

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	64 026	16 593	47 433
Résultat exceptionnel	-109	-28	-81
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-957	-247	-709
TOTAL	62 960	16 318	46 642

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Effectifs	Personnel salarié	Effectif mis à la disposition de l'entreprise
Effectif global	120	0
TOTAL	120	0

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		0
Subventions d'investissement		0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	0	0
Total passif d'impôt futur	0	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Participation des salariés	690	856
Autres négociations RH		
Provisions pour retraites et obligations similaires	519	924
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	225	332
Bonus	4 620	3 589
Provision contrat génération	185	257
Provisions pour risques		150
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux normal	5 720	5 184
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux long terme	519	924
Total actif d'impôt futur au taux normal de l'exercice (1)	1 477	1 339
Total actif d'impôt futur au taux Long Terme (2)	134	239
Situation nette	1 611	1 577

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
(2) Taux Long terme	25,83%	25,83%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Devises	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice	Observations
					Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés(1) (2)												
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société) *												
Amundi Real Estate Italia SGR SPA	EUR	9 200	5 128	70%	12 040	12 040	0	0	4 838	1 567		Comptes au 31/12/2022
Amundi Real Estate Luxembourg	EUR	30	8	100%	135	0	280	0	10	-13		Comptes au 31/12/2022
Amundi Investments Maroc	MAD	15 982	0	100%	3 189	0		0	503	-2 798		Comptes au 31/12/2022
Participations (10 à 50% du capital)												
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.												
Filiales françaises (ensemble)												
Filiales étrangères (ensemble) (3)												
Participations dans des sociétés françaises												
Participations dans des sociétés étrangères												

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 5) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

DETAIL DES CHARGES A PAYER en K€

Charges à payer	Montant
FOURN_FNP_PO	6 823
DIVERS CHARGES A PAYER	65
PART A L EFFORT DE CONSTRUCTION	-59
PROVISION CONTRIB ECO TERRITORIALE	-107
	0
PERSO DETTES PROV PARTIC SALARIES	622
PERSO AUTRES CHARGES A PAYER	920
CHARGES SUR BONUS PROVISIONNES	1 404
	0
DETTES PROVISIONS CONGES PAYES	2 476
PERSO DETTES PROV SUR BONUS	2 464
Provisions JRS	110
PERSO PROV BONUS DIFFERE	479
CHARGES PROV BONUS DIFFERES	273
CH SOC SUR PROV SALAIRES	1 566
ORGANIC A PAYER	223
PART A L EFFORT DE CONSTRUCTION	115
AUTRES CHARGES A PAYER ORGANISMES SOCIAUX	258
FOURN_FNP_GL	9
PERSO CHARGE A PAYERCET PERCO	140
Provision Taxe sur les salaires	141
Fournisseurs_FNP_PNB_TR	21 177
CHARGES A PAYER REFACTURATION PLAN D ATTRIBUTI	583
IC Emprunts Court Terme	12
PERSO DETTES PROV INTERESSEMENT	667
INDEMNISATION A PAYER GTVA	40
FOURN_FNP_SAD	414
TOTAL	40 814

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR en K€

Produits à recevoir	Montant
ORG SOC PRDTS A RECEVOIR	5
DIVERS PRDTS A RECEVOIR	1 086
CLIENTS_PRODUIITS NON FACTURES_TR	21 200
IC SUR PRÊTS ET EMPRUNTS LT CREANCE	1 004
INDEMNISATION A RECEVOIR GTVA	150
TOTAL	23 445

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Situation financière à court terme

31/12/2023			
Libellé	Exercice N	Correction - à plus d'un an	Exercice N-1
Actif réalisable et disponible (à un an au plus)			
Créances rattachées à des participations	0		0
Prêts	122 311	8 958	113 353
Autres immobilisations financières	0		0
Avances et acomptes versés sur commandes	2 368		797
Créances clients et comptes rattachés	34 046		65 692
Autres créances	25 107		22 506
Capital souscrit - appelé, non versé	0		0
Sous total 1	183 832		202 348
Valeurs mobilières de placement	172		176
Disponibilités	1 046		1 637
Sous total 2	1 218		1 813
Actif réalisable et disponible	185 050		204 161

Libellé	Exercice N	Correction - à plus d'un an	Exercice N-1
Passif exigible (à un an au plus)			
Emprunts obligataires convertibles	0		0
Autres emprunts obligataires	0		0
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)	38 189		25 918
Emprunt et dettes financières divers	0		3
Avances reçues sur commandes en cours (hors acomptes / travaux en cours)	0		417
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 738		38 527
Dettes fiscales et sociales (hors obligations cautionnées)	17 518		17 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0		0
Autres dettes	20 713		26 158
Sous total 3	107 158		108 523
Passif exigible	107 158		108 523

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CH CONSTATEES D AVANCE	262 024	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	262 024	0	0

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Immobilier

Société par Actions Simplifiée au capital social de 16 684 660 euros.

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30 - Site Internet : www.amundi-immobilier.com

Siren :315 429 837 RCS Paris - Siret :31542983700067 - Code APE : 6630 Z Société de

Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers)

le 26 juin 2007 n° GP 07000033

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT